

« EST-CE QUE LE PROCHAIN COURS EST IMPORTANT ? » DOIT-ON IMPOSER LA PRÉSENCE EN CLASSE ?



FRANÇOIS SIMARD
Conseiller pédagogique
à la réussite
Cégep de Saint-Jérôme

Si vous enseignez dans un établissement d'études post-secondaires, un de vos étudiants, trahissant son désir de s'absenter, vous a probablement déjà demandé si le prochain cours était important. Cette question, qui n'habite pas très loin de sa voisine, « Est-ce que ça compte ? », a souvent suscité de multiples réactions chez les professeurs, généralement déçus par cette situation. J'ai l'impression que, préoccupés par la réussite de leurs étudiants, les professeurs réagissaient à ce qu'ils considéraient comme une manifestation probable d'un manque d'engagement de la part des étudiants. Les cégeps et les universités accueillent une clientèle adulte. En théorie, les étudiants qui fréquentent ces établissements sont en mesure de gérer leur présence en classe de façon autonome et responsable. En pratique, plusieurs vous le diront, les choses ne sont pas aussi simples.

UN DÉBAT PERPÉTUEL

Jusqu'à l'année dernière, j'enseignais des cours du programme Techniques d'éducation spécialisée. Durant les assemblées départementales, la question de la présence en classe a souvent fait l'objet de débats. À quelques reprises, le règlement sur la présence obligatoire des étudiants aux activités d'apprentissage a été remis en question. Son application, qui faisait en sorte qu'un étudiant se retrouve en échec après trois absences pour un même cours, posait régulièrement problème. Certains considéraient que c'était une politique inutile, voire nuisible. Ils y voyaient une occasion manquée de responsabiliser les jeunes. D'autres croyaient plutôt que c'était un moyen incontournable pour favoriser la réussite scolaire. Ces collègues se demandaient comment les étudiants peuvent apprendre et s'améliorer, s'ils sont absents des cours. Quant à la situation des étudiants plus performants, des professeurs considéraient qu'il en allait de l'engagement de chacun envers le groupe-classe : la participation de ces étudiants performants enrichit effectivement le cours au profit de tous. Bref, les membres du département étaient très divisés sur la question.

Ce débat a repris de la vigueur l'automne dernier alors que, en conformité avec les recommandations de la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial (CEECE), la direction

de notre collège a retiré aux départements la possibilité de se doter d'une politique de présences obligatoires en classe. La Commission a jugé inadéquat de permettre aux professeurs d'exclure du cours (ce qui entraînait automatiquement un échec) tout étudiant qui s'absenterait à plusieurs reprises. Ce changement a été rendu possible par une modification de la Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages (PIEA) du Cégep. La présence et la participation en classe ne peuvent en effet devenir objet d'évaluation au sens du Règlement sur le régime des études collégiales (RREC). Le résultat obtenu par l'étudiant doit traduire exclusivement le niveau d'atteinte des compétences visées par un cours.

Depuis que j'agis comme conseiller pédagogique chargé du dossier de la réussite, plusieurs professeurs me demandent quelles ont été les conséquences de cette décision sur la réussite de nos étudiants. Étant donné que je ne me considérais pas en mesure de répondre convenablement à cette question (isoler l'effet d'une variable à *posteriori* dans un phénomène aussi complexe est pratiquement impossible), je me suis tourné vers la recherche pour trouver des éléments de réponse.

QUELQUES CONSTATS ISSUS DE RECHERCHES

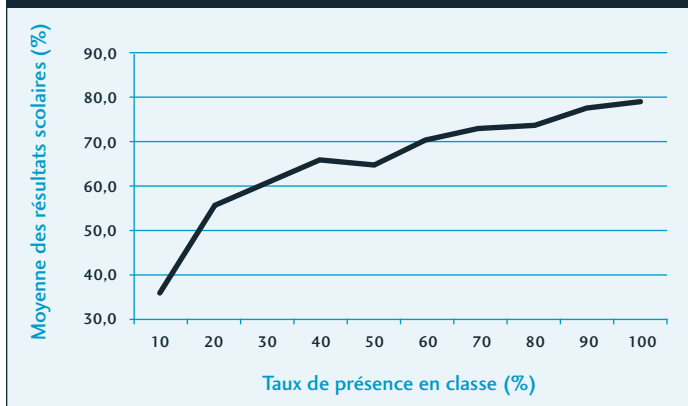
D'abord, la question de l'absentéisme semble suffisamment importante pour qu'on s'en préoccupe. Des études dans des collèges américains affirment que de 25 à 30 % des étudiants sont absents de classe quelle que soit la journée (Romer, 1993 ; Friedman, Rodriguez, McComb, 2001). Cela peut, à juste titre, nous paraître préoccupant. Surtout lorsque nous considérons que, statistiquement, les performances scolaires des étudiants diminuent à chacune de leurs absences (Romer, 1993). Cette relation est exposée dans la [figure 1](#), laquelle a été créée par Credé, Roch et Kieszczyńska (2010) à partir des données d'une étude réalisée en 2005 par Gendron et Pieper.

Il n'est donc pas étonnant que, plus près de chez nous, une recherche menée au Cégep de Sherbrooke ait mis en relief le fait que :

[...] en définissant l'absentéisme par des absences ou retards non motivés, et répétés, environ 40 % des enseignants affirment que dans leur pratique le phénomène de l'absentéisme est assez ou très important (Beauregard, 2009).



FIGURE 1 — PERFORMANCES SCOLAIRES, EN FONCTION DE LA PRÉSENCE EN CLASSE



Selon ce que je pouvais en percevoir dans l'établissement où je travaille, à la suite de l'adoption de la nouvelle PIEA, les professeurs de la formation générale ont été les plus nombreux à soulever les difficultés liées aux absences. Plusieurs de mes collègues qui offrent des cours pour le programme Accueil et intégration – qui, on le sait, regroupe nos étudiants les plus faibles sur le plan scolaire – considèrent que l'absentéisme pose aussi problème dans les cours de ce programme. Ces observations s'inscrivent bien dans la logique des travaux de Friedman, McComb et Rodriguez (2001), qui ont constaté qu'il y avait plus d'absences dans les cours obligatoires (qui ne font pas l'objet d'un choix, contrairement aux cours de la formation spécifique) et que les étudiants moins performants s'en absentaient davantage. Mentionnons au passage que, selon cette même étude, le phénomène de l'absentéisme touche les étudiants indépendamment du sexe, de l'âge, du fait d'avoir ou non un emploi rémunéré, du fait d'avoir un horaire de cours plus ou moins chargé et de la plage horaire des cours.

LES EFFETS D'UNE POLITIQUE DE PRÉSENCE OBLIGATOIRE

Que penser de l'efficacité du règlement de présence obligatoire jadis en vigueur dans mon collège et utilisé par certains départements comme outil d'intervention? Réduisait-il l'absentéisme tout en favorisant l'apprentissage? Plusieurs de mes collègues le croient et souhaitent, on le comprendra, que nous fassions des représentations auprès de la CEEC pour revenir à nos anciennes pratiques. Qu'en dit la recherche?

Un tour d'horizon de plusieurs études sur la question (réalisées principalement dans des collèges américains) nous laisse voir que des sanctions liées à l'absentéisme ne semblent pas donner beaucoup de résultats. En effet, ces études constatent

que les politiques de présence obligatoire en classe peuvent avoir une portée positive, mais limitée sur la présence en classe et sur les résultats des étudiants. Marburger (2006) observe en effet un lien statistiquement significatif, mais non substantiel, entre l'adoption d'une politique de présences obligatoires et l'apprentissage. C'est ce même constat que font, plus récemment, Credé, Roch et Kieszczyńska (2010) dans leur méta-analyse sur le sujet. Fait à souligner, une telle politique semble profiter davantage aux étudiants les plus faibles sur le plan scolaire.

[...] le phénomène de l'absentéisme touche les étudiants indépendamment du sexe, de l'âge, du fait d'avoir ou non un emploi rémunéré [...].

Une autre recherche, celle de Moore (2005), souligne que les trois quarts des étudiants qui ont échoué à un cours à la suite de la mise en œuvre de sanctions prévues en cas d'absences y auraient tout de même échoué. Moore est également critique de ces sanctions pour des absences excessives en affirmant qu'elles n'améliorent ni les taux de présence en classe ni la performance scolaire d'un nombre significatif d'étudiants. Bref, si de telles politiques donnent bel et bien des résultats, leur effet n'apparaît pas suffisamment important pour justifier leur existence. En outre, d'autres voies permettraient d'atteindre des résultats similaires et même meilleurs. C'est d'ailleurs ce que certains auteurs suggèrent :

[...] there is encouraging evidence that mandatory policies are not necessary for dramatically improving class attendance or class performance (Credé, Roch et Kieszczyńska, 2010, p. 287).

EXPLORER D'AUTRES VOIES

La prévention pourrait devenir l'une de ces voies à explorer. Effectivement, le simple geste de rappeler régulièrement aux étudiants les conséquences liées au choix d'assister ou non au cours aurait un effet significatif et positif. Selon les travaux de Moore (2005), ce genre de sensibilisation répétée, appuyée par des données quantitatives, s'est révélée plus efficace que l'application de sanctions pour absences excessives. Dans son groupe expérimental, le taux de présence en classe a grimpé de 20 % alors que les résultats des étudiants se sont améliorés de 16 %. Ces données corroborent les constats faits au cours d'une recherche précédente (Moore, 2003).

Par ailleurs, lorsque des étudiants commencent à s'absenter, le simple fait de communiquer avec eux pourrait également



contribuer à réduire l'absentéisme. C'est ce qu'Hudson (2006) a observé dans sa recherche où, à l'aide d'un système déployé sur Internet, les professeurs ont pu rapidement cibler et rejoindre les étudiants qui s'absentaient des activités pédagogiques. Hudson soutient que cette intervention a démontré son efficacité à réduire le nombre d'échecs ou d'abandons du cours causés par une accumulation d'absences.

On gagnerait également à explorer certaines autres pistes. Par exemple, compte tenu du fait que l'absentéisme est plus important dans les classes plus nombreuses, des auteurs proposent de réduire la taille des groupes afin de favoriser la présence en classe (Friedman, Rodriguez, McComb, 2001). Ces mêmes chercheurs proposent aussi d'offrir des activités pédagogiques nécessitant la présence en classe des étudiants, comme des discussions ou des débats, car la deuxième raison invoquée par les étudiants pour ne pas être présents en classe est que leur présence ne leur apparaît pas nécessaire.

[...] les politiques de présence obligatoire en classe peuvent avoir une portée positive, mais limitée sur la présence en classe et sur les résultats des étudiants.

Je me permets ici de proposer une autre voie intéressante, celle de la pédagogie coopérative. Cherchant à encourager les étudiants à participer activement au processus d'apprentissage, cette approche nous propose une façon de travailler qui est très engageante pour le groupe. Dans leur livre *Ajouter aux compétences*, Howden et Kopiec notent à ce sujet que :

[...] ce type d'apprentissage permet de mener des activités enrichissantes comportant comme valeurs intrinsèques la pression positive des pairs et la participation accrue (Howden et Kopiec, 2000, p. 3).

CONCLUSION

En définitive, le choix d'être présent ou non en classe revient à l'étudiant. C'est lui qui assumera en effet les conséquences importantes qui y sont reliées. Comme professeurs, nous pouvons toutefois le guider dans ce choix et lui fournir quelques repères. Comme nous l'avons vu précédemment, les études sur la question semblent nous indiquer que notre influence sur les étudiants est bien réelle.

Dans cet esprit, nous pourrions explorer davantage comment mieux l'utiliser. Devons-nous absolument appuyer nos interventions de sensibilisation par des données quantitatives ?

À quelle fréquence devons-nous faire des rappels quant à l'importance d'être en classe ? Quels sont les choix pédagogiques qui donnent les résultats les plus intéressants à cet égard ? Et si, en continuant de discuter de la question, nous missions sur notre créativité pédagogique pour développer de nouvelles façons de prévenir les problèmes liés à l'absentéisme ? ●

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BEAUREGARD, H. *La présence des étudiants aux activités d'apprentissage*, Sherbrooke, Cégep de Sherbrooke, 2009 [http://cegepsherbrooke.qc.ca/intra/rp/files/ssparagraph/f866604230/absenteisme_henribourassa.pdf].
- CREDÉ, M., S. G. ROCH et U. M. KIESZCZYNSKA. « Class Attendance in College: A Meta-Analytic Review of the Relationship of Class Attendance with Grade and Student Characteristics », *Review of Educational Research*, vol. 80, n° 2, 2010, p. 272-295.
- FRIEDMAN, P., F. RODRIGUEZ et J. McCOMB. « Why students do and do not attend classes », *College Teaching*, vol. 49, n° 4, 2001, p. 124-133.
- HOWDEN, J. et M. KOPIEC. *Ajouter aux compétences : enseigner, coopérer et apprendre au postsecondaire*, Montréal, Les éditions de la Chenelière, 2000.
- HUDSON, W. « Can an Early Alert Excessive Absenteeism Warning System be Effective in Retaining Freshman Students? », *Journal of College Student Retention*, vol. 7, n° 3, 2006, p. 217-226.
- MARBURGER, D. « Does Mandatory Attendance Improve Student Performance? », *Journal of Economic Education*, vol. 37, n° 2, 2006, p. 148-155.
- MOORE, R. « Students' Choices in Developmental Education: Is it Really Important to Attend Class? », *Research and teaching in Developmental Education*, vol. 20, n° 1, 2003, p. 42-52.
- MOORE, R. « Attendance: Are Penalties More Effective Than Rewards? », *Journal of Developmental Education*, vol. 29, n° 2, 2005, p. 26-32.
- ROMER, R. « Do Students Go to Class? Should They? », *Journal of Economic Perspectives*, vol. 7, n° 3, 1993, p. 167-174.

Formé en psychoéducation, François SIMARD a travaillé plusieurs années auprès de familles. Il a ensuite enseigné au Département des techniques d'éducation spécialisée au Cégep de Saint-Jérôme, où il a également donné un cours pour le programme Accueil et intégration. Cette dernière expérience l'a conduit à s'intéresser davantage à la question de la réussite scolaire. Quelques années plus tard, toujours au Cégep de Saint-Jérôme, l'auteur est devenu conseiller pédagogique chargé du dossier de la réussite.

fsimard@cstj.qc.ca